

ABN AMRO CO-INVESTMENT EUROPE 2017

Mise à jour du prospectus et distribution par voie de rachat collectif de parts

ABN AMRO Investment Solutions, société de gestion du fonds **ABN AMRO CO-INVESTMENT EUROPE 2017**, attire votre attention sur les éléments suivants :

- **Parts concernées : FR0013277126**
- **Distribution des sommes distribuables par voie de rachat collectif de Parts :**

Le prospectus du fonds ABN AMRO CO-INVESTMENT EUROPE 2017 a été mis à jour afin de permettre à la Société de gestion de procéder à une distribution des sommes distribuables par voie de rachat collectif de parts du fonds. Ainsi, a été ajoutée au prospectus la section 5.3. *Distribution par voie de rachat collectif de parts du Fonds* :

« La Société de Gestion peut également procéder à cette distribution des Sommes Distribuables par voie de rachat collectif de parts du Fonds, étant précisé que :

- les Investisseurs bénéficiaires de la distribution des Sommes Distribuables envisagée sont réputés avoir collectivement procédé à une demande de rachat de leurs parts, chacun à hauteur de la distribution de Sommes Distribuables du Fonds envisagée à leur profit ;
- le prix de rachat des parts est calculé par la Société de Gestion sur la base d'une Valeur Liquidative spécialement établie pour les besoins de la distribution envisagée, selon les mêmes règles que pour le calcul des Valeurs Liquidatives semestrielles du Fonds ;
- la Valeur Liquidative établie par la Société de Gestion en vue de la réalisation du rachat collectif de parts doit être notifiée aux Investisseurs dix (10) Jours Ouvrés au moins avant la date de sa réalisation, et ce par tout moyen que la Société de Gestion jugera approprié ;
- le nombre de parts pouvant être racheté est calculé en respectant l'équité entre les Investisseurs.

En date du 30 septembre 2024, une valeur liquidative « technique » de 146,10 euros a ainsi été établie par la Société de Gestion en vue de procéder à une distribution par voie de rachat collectif de Parts.

Cette première distribution du Fonds est envisagée au mois de décembre 2024.

- **Modification du prospectus concernant la décimalisations des Parts :**

Le prospectus du fonds ABN AMRO CO-INVESTMENT EUROPE 2017 a également été mis à jour afin de rendre les Parts décimalisées en millièmes de Parts.

Ainsi, le paragraphe ci-dessous :

“Les Parts ne sont pas décimalisées. Elles sont exprimées en parts entières.”

est remplacé par :

“Les Parts sont décimalisées. Elles sont exprimées en millième de parts.”

Cette mise à jour de prospectus, qui entrera en vigueur à compter du 20 novembre 2024, n'implique aucune démarche spécifique de votre part, et n'a aucun impact sur la stratégie d'investissement ou le profil rendement / risque de votre OPC.

Cette mise à jour ne nécessite pas l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire (prospectus, annexe et règlement) sera disponible sur simple et sans frais demande auprès de :

ABN AMRO Investment Solutions

119-121, boulevard Haussmann

75410 Paris CEDEX 08

ABN AMRO Investment Solutions - AAIS

Limited company with Executive and Supervisory Board capital of 4,324,048 Euros registered with the RCS Paris under number 410 204 390,

Head office: 119-121 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France,

Approved by the AMF, dated 20/09/1999,

as a portfolio management company under registration number GP99-27